

Contrat AMAP – 08/10/2026 au 30/09/2027

Entre

l'(les) adhérent(s) de l'association AMAP La Semeuse :

	<i>En cas de partage :</i>
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Tél :	Tél :
Email:	Email :

le maraîcher

Boutillier Cédric – les jardins d'héricourt
Adresse : 8 la chaussée lieu dit de beaudechon 60380 Héricourt sur Thérain
Tel : 0666338766
email : lesjardinsdhericourt@hotmail.com

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP (disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau AMAP Ile-de-France).

Les autres engagements sont les suivants :

a. **Engagements de l'adhérent :**

- Adhérer à l'AMAP La Semeuse pour participer à la concrétisation de ses objectifs
- Préfinancer la production pour un engagement de 12 mois.
- Se rendre au moins une fois sur la ferme pendant la période d'engagement pour aider les maraîchers (chantier participatif à l'automne et au printemps).
- Venir chercher son panier chaque semaine sur le lieu de distribution.
En cas d'absence, l'adhérent s'arrangera pour trouver une autre personne pour venir chercher son panier. Aucun remboursement ne sera effectué.
- Participer aux permanences des distributions

b. **Engagements du maraîcher :**

- Livrer chaque semaine des produits de qualité, frais, de saison, issus de sa production et répartis quantitativement de manière égale entre tous les consommateurs en AMAP.
- Donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures.
- Accueillir les adhérents sur la ferme au moins une fois par an.

c. **Engagements communs :**

- Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, etc.) et à faire part des soucis rencontrés, au collectif de l'association AMAP LA Semeuse

d. **Distribution des paniers :**

- Du 08/10/2026 au 30/09/2027
- Horaires hebdomadaires : chaque jeudi de 18h à 19h30
- Lieu de partage : les laboratoires d'Aubervilliers, 41 rue Lécuyer 93300 Aubervilliers

f. dates de non-distributions :

Il n'y aura pas de distribution les 24 et 31/12/2026 pendant les vacances de Noël,

Le 06 mai jour férié ascension.

Une date de trêve sera annoncée entre avril et juin à la jonction printemps été.

Cette date sera annoncée 8 à 15 jours avant la mise en place.

Pas de distribution les 29/07, 05, 12 et 19 août car le lieu de distribution sera fermé du 26/07 au 22/08./2027

*Si les conditions climatiques s'avéraient rendre dangereuses la livraison, celle-ci se verrait annulée (tempêtes, vents violents, fortes précipitation neigeuses, verglas...) et reportée en fin de contrat.

e. Prix du panier et modalités de règlement :

- Prix du panier : grand panier à 16€ petit panier à 11€

- Les paniers seront distribués entre le 08/10/26 et le 30/09/2027

Avec 8 non-distributions prévues.

Soit 52 semaines – 8 semaines = 44 distributions

- L'adhérent doit s'acquitter d'un montant total de $16€ \times 44 \text{ distributions} = 704€$ ou $11€ \times 44 = 484€$

Nombre de distribution	Date adhésion	Total dû grand panier (16€/distrib)	Total dû petit panier (11€/distrib)
44	08/10/2026	704	484
43	15/10/2026	688	473
42	22/10/2026	672	462
41	29/10/2026	656	451
40	05/11/2026	640	440
39	12/11/2026	624	429
38	19/11/2026	608	418
37	26/11/2026	592	407
36	03/12/2026	576	396
35	10/12/2026	560	385
34	17/12/2026	544	374
33	07/01/2027	528	363
32	14/01/2027	512	352
31	21/01/2027	496	341
30	28/01/2027	480	330
29	04/02/2027	464	319
28	11/02/2027	448	308
27	18/02/2027	432	297
26	25/02/2027	416	286
25	04/03/2027	400	275
24	11/03/2027	384	264

23	18/03/2027	368	253
22	25/03/2027	352	242
21	01/04/2027	336	231
20	08/04/2027	320	220
19	15/04/2027	304	209
18	22/04/2027	288	198
Treuve ?	29/04/2027	treuve	Treuve ?
17	13/05/2027	272	187
16	20/05/2026	256	176
15	27/05/2027	240	165
14	04306/2027	224	154
13	10/06/2027	208	143
12	17/06/2027	192	132
11	27/06/2027	176	121
10	01/07/2027	160	110
9	08/07/2027	144	99
8	15/07/2027	128	88
7	22/07/2027	112	77
6	26/08/2027	96	66
5	02/09/2027	80	55
4	09/09/2027	64	44
3	16/09/2027	48	33
2	23/09/2027	32	22
1	30/10/2027	16	11

- Le paiement est à l'ordre de Boutillier Cédric
- L'adhérent choisit de régler en 1 à 6 versements. En cas de versements multiples, les chèques seront encaissés aux échéances indiquées dans le tableau ci-dessous.

	Montant en Euro	Date d'encaissement du chèque
Chèque N°		15 novembre
Chèque N°		15 janvier
Chèque N°		15mars
Chèque N°		15 mai
Cheque N°		15 juillet
Cheque N°		15 septembre

Fait à aubervilliers en 3 exemplaires (maraicher, adhérent, association), le

Signature de(s) l'adhérent(s)

Signature du Maraîcher